Centre National de **Formation** des **Buralistes**

23-25, rue Chaptal
75009 Paris
01 53 21 10 30
contact@formationburalistes.fr
www.formationburalistes.fr

MAISON DES BURALISTES

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Actions de formation

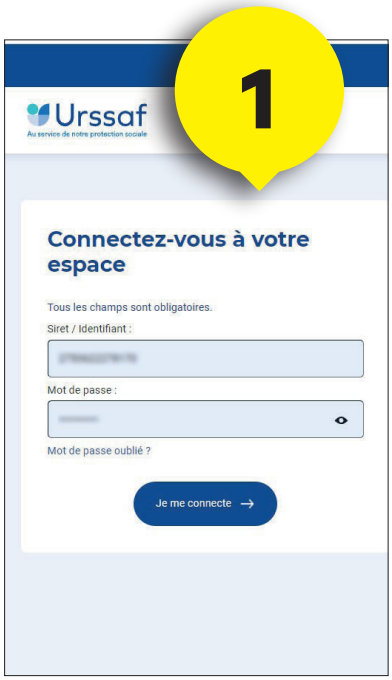
Téléchargez votre attestation de contribution à la formation professionnelle (CFP)

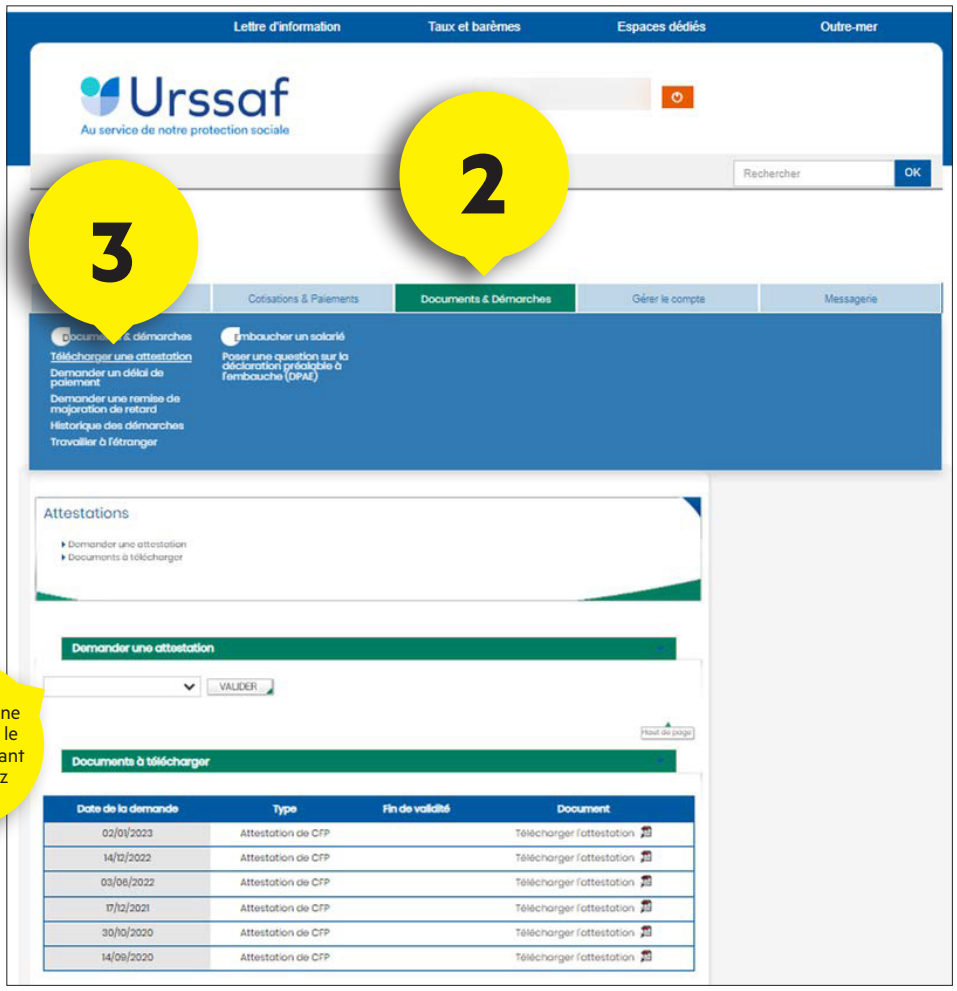
RENDEZ-VOUS SUR WWW.URSSAF.FR

1
Connectez vous en remplissant le formulaire. Si vous n'avez pas votre identifiant ou votre mot de passe, nous vous invitons à contacter votre comptable qui les a sûrement.

2
Cliquez sur Documents & Démarches.

3
Cliquez sur Télécharger une attestation : votre attestation **CFP 2026**
Si ce n'est pas le cas, cliquez sur
> «Demander une attestation»,
> choisir «Attestation CFP»
> puis «Valider».





Choisissez une option dans le menu déroulant puis validez

Centre National de Formation des Buralistes

23-25, rue Chaptal
75009 Paris
01 53 21 10 30
contact@formationburalistes.fr
www.formationburalistes.fr

MAISON DES BURALISTES

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Actions de formation

Modèle d'attestation de contribution à la formation professionnelle

PENSEZ À BIEN VÉRIFIER LA VALIDITÉ DE VOTRE ATTESTATION AVANT DE NOUS LA RETOURNER

Urssaf
Au service de notre protection sociale

ATTESTATION DE VERSEMENT

CHEF D'ENTREPRISE - CONTRIBUTION AU FAF

Urssaf

A [redacted], le [redacted] 2026

Nous contacter
Tél. : 3698
Courriel : urssaf.fr

Références
N° Sécurité Sociale [redacted]
Rappeler ce numéro de Sécurité sociale pour toute correspondance
N° SIRET
N° TI
Page 1/1

DOCUMENT DATÉ DE 2026

CODE NAF 4762Z

CODE DE SÉCURITÉ
[redacted]
La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

Monsieur,

J'accuse réception de votre versement relatif à la contribution au Fonds d'assurance formation (FAF) de 118 euros, **due au titre de votre activité de l'année 2025**.

Cette attestation vous est délivrée pour permettre de justifier du droit à la formation auprès de :

Association de gestion du financement de la formation des chefs d'entreprises (AGEFICE)

16 avenue de Friedland - 75008 Paris - Site internet : www.agefice.fr

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers.

Je reste à votre disposition pour tout autre renseignement.

Le Directeur, [redacted]

NAT / RSI-15C / CFP Versement / 47 / Novembre 2024